Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260605-2026536-DE

Séance du 5 juin 2026
Délibération n° 2026-5-36

Délibération : DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Date de la convocation : 28 mai 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 11 - Procurations : 4 - Votes : 15

L'an deux mille vingt six
Le vendredi cinq juin
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel ROPERS, Maire.
Etaient présents :
ROPERS Daniel, LE BESCOND François, LE TREUST Nathalie, FERLIER Gilles, NICOLLE Philippe, DENIAUD-QUEROMES Sylvie, LALLEMENT Martine, MOREAU Sandrine, GUILLOU Vincent, ROULET Cécile, CLECH Marie.
Etaient absents et excusés : RAFFIN Karine (procuration à LE BESCOND François), LE CALVEZ Michel (procuration à ROPERS Daniel), LE BOZEC Cyril (procuration à ROULET Cécile), KOZINE André (procuration à FERLIER Gilles).
Secrétaire de Séance : FERLIER Gilles.

DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS

POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

Le Maire rappelle que, conformément aux articles L. 283 à L. 285 du Code électoral, le conseil municipal doit procéder à l'élection des délégués appelés à participer à l'élection des sénateurs,
ainsi que des suppléants, dans les conditions prévues par la loi.

Le président expose le nombre de délégués et de suppléants à élire pour la commune, soit :

Nombre de délégués titulaires : 3
Nombre de suppléants : 3

Le conseil municipal procède ensuite au vote selon les modalités prévues par les articles L. 2122-7 et suivants du CGCT et L. 284 du Code électoral : scrutin secret, proportionnel à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de bulletins déposés : 15
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15

Liste Daniel ROPERS : 15 voix
→ 3 sièges de délégués / 3 sièges de suppléants

Envoyé en préfecture le 06/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260605-2026536-DE

Séance du 5 juin 2026
Délibération n° 2026-5-36

Sont proclamés élus :

Délégués :

Daniel ROPERS
Nathalie LE TREUST
Michel LE CALVEZ

Suppléants :

François LE BESCOND
Cécile ROULET
Philippe NICOLLE

Le Maire proclame les résultats et déclare les élus ci-dessus comme délégués et suppléants de la commune pour l'élection des sénateurs.

Le Maire,

Daniel ROPERS